



## AVIS AU PUBLIC

Pour limiter la propagation du Covid-19, l'ouverture de la mairie est uniquement réservée à l'établissement des actes indispensables d'état civil.

Vous pouvez laisser un message sur le répondeur téléphonique en dehors des heures d'ouverture (02.32.96.97.50) ou envoyer un message à [accueil@ville-bosroumois.fr](mailto:accueil@ville-bosroumois.fr)

### NOUVEAUX HORAIRES :

Lundi : 8 h 30 à 12 h et 14 à 17 h

Mardi : 8 h 30 à 12 h et 14 à 17 h

Jeudi : 8 h 30 à 12 h et 14 à 17 h

Vendredi : 8 h 30 à 12 h et 14 à 17 h



Le Maire,

**Philippe VANHEULE**